

RAPPORT D'ACTIVITES 2017

VIGNEUX S/ SEINE

☎ 01.69.73.11.45 – ☎ 01.69.73.11.48

Responsable d'antenne : Véronique PIETROLONGO
Conseillères : Carole POSCA - Alexandra VAILLARD
Agent d'accueil : Laurence DE POOTER

YERRES

☎ 01.69.49.84.90

Responsable d'antenne : Carole AGUER
Conseillère : Samantha CABANES

B RUNOY

☎ 01.69.39.10.40
☎ 09.72.36.79.68

Responsable d'antenne : Sandrine DUCLAU
Conseillère : Claire BERGERAT

DRAVEIL

☎ 01.69.52.49.25
☎ 01.69.52.49.26

Responsable d'antenne :
Ludivine MAGNIER
Conseillère :
Fatou DIA
Agent d'accueil :
Patricia ROUGET

MONTGERON

☎ 01.69.73.15.70
☎ 01.69.73.15.79

Responsable d'antenne :
Nicolas VERPILLOT
Conseillère : Maryvonne PETIT
Agent d'accueil : Marilyne PEYEN

EPINAY S/s SÉNART

☎ 01.60.46.93.49 – ☎ 01.60.46.75.65

Responsable d'antenne : Areski IFTEN

BOUSSY ST ANTOINE/QUINCY S/s SÉNART

Responsable d'antenne : Eliane EBAKO

Permanence le lundi et jeudi matin
au centre social Municipal 8 résidence Le Vieillet
91480 Quincy-sous-sénart

Accueil le mardi et vendredi ainsi que le jeudi après-midi
Centre Commercial principal
Avenue Victor Hugo
91860 Epinay sous Sénart

Le mot de Madame la Présidente	2
Organigramme	3

L'accueil et l'accompagnement	4
-------------------------------	---

L'activité de la mission locale	5
L'accompagnement Espace Emploi	6
Emploi / Zoom sur l'apprentissage	7-8

Le Pôle d'Orientation	8
La formation	9
Accompagnement sociale et logement	9-10
Garantie Jeunes	10

Justice / A.D.M.L	11
-------------------	----

Centre Départ. de Prévention Santé	12
Le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ)	13

La permanence juridique (APASO)	14
Jeunes et Femmes	15



Assemblée Générale

Mercredi 20 juin 2018

Montgeron



ASSOCIATION INSERTION ET DEVELOPPEMENT DU VAL D'YERRES VAL DE SEINE

Mission Locale – Centre de Redynamisation

44, Rue du Général Leclerc – 91230 MONTGERON – Tél. : 01.69.48.11.33

E-mail : mlvyvs@wanadoo.fr



Le mot de Madame la Présidente



Quand je relis ce que j'ai écrit l'an dernier, je me dis que les choses n'ont pas beaucoup changé, c'est toujours la valse des dispositifs qu'on met en place, qu'on supprime (brutalement), qu'on modifie en cours de route, des financements qu'on augmente, qu'on diminue à la faveur de critères toujours changeants mais par toujours pertinents.

Je me dis que la stabilité que j'appelais de mes vœux n'est décidément pas au rendez-vous.

Nous nous adaptons, bien qu'il soit difficile de dire, par exemple, à un jeune et à son entreprise qu'ils ne pourront pas signer ou renouveler le contrat Emploi d'Avenir qui était conclu.

Cela renvoie bien sûr une image catastrophique que nous sommes les seuls à gérer face aux jeunes, aux entreprises et à l'ensemble des partenaires.

Nous ne désarmons pas, parce que nous voyons, malgré tout, des jeunes avancer et « tracer leur route » avec notre aide et notre soutien. Mais aussi parce que nous voyons ce que nous avons accompli tout au long de l'année à travers la lumière que jette ce rapport d'activité : L'accueil tous les matins sans rendez-vous, c'est essentiel dans notre travail et une exception dans le réseau des Missions Locales, l'accompagnement au quotidien sur les villes, le travail d'orientation professionnelle, les relations avec les employeurs, l'accompagnement vers et dans le logement autonome, l'accompagnement des jeunes sous mains de justice. C'est aussi l'occasion de mettre en exergue tout le partenariat qui travaille autour de cet accompagnement. La liste est longue et ne sera pas exhaustive. Citons néanmoins les centres de formation et notamment ceux du dispositif Avenir Jeunes, les entreprises qui interviennent dans nos actions de préparation au recrutement, le potager d'Abeilles, les éducateurs de Val d'Yerres Prévention, les assistantes sociales des MDS et du FDAJ, les bénévoles qui sans relâche soutiennent des jeunes dans leurs projets, l'association Léa qui nous apporte son expertise sur une question difficile, le CDPS avec qui nous menons des TROD (Test Rapide d'Orientation et de Dépistage) sur les antennes, Coallia et sa résidence « jeunes travailleurs ».

Pour ma part, je suis particulièrement sensible à la naissance, à notre initiative et en collaboration étroite de l'association LEA, d'un réseau de partenaires du Val d'Yerres – Val de Seine autour des violences faites aux femmes. Se former, réfléchir ensemble face à ce fléau qui semble s'étendre est indispensable. De ce point de vue je remercie particulièrement les communes qui ont donné la possibilité aux femmes victimes d'être mises à l'abri.

Vous le voyez, il y a une dynamique autour de la Mission Locale. Nous continuons à faire vivre ce projet original dans un contexte où les injonctions remplacent souvent la concertation. A nous tous, Elus, partenaires et salariés de la Mission Locale de porter et de faire perdurer cet accompagnement pour les jeunes du territoire.

Paule FONTANIEU

JEUNES ET FEMMES

La cinquième édition du module Jeunes et Femmes s'est déroulé du 20 février au 10 mars. Le constat est similaire à celui des années passées.

Energivore pour les animatrices, cette session a permis aux participantes de se poser, d'être entendues sur leurs difficultés personnelles. Les jeunes femmes ont pu entendre d'autres réalités que celles qu'elles subissent régulièrement.

Un partenariat important a réussi à se mettre en place autour de cette action. En plus des participants dont l'activité est très liée à cette problématique (CDIFF, Compagnie NAJE, CDPS, Paroles de femmes, la CAF...), interviennent des responsables d'entreprises, des animateurs sportifs et culturels...

Forts de ce constat récurrent nous avons décidé cette année de poursuivre cette dynamique autour de la question de la situation des jeunes femmes reçues à la Mission Locale. Nous avons proposé à tous nos partenaires de continuer à avancer ensemble sur cette problématique. Ensemble nous avons décidé d'organiser 3 jours de formation avec le double objectif d'apporter à tous le même niveau d'information et de créer un réseau d'acteurs opérationnels sur cette question. Cette formation a été montée conjointement par l'association Léa, le CIDFF et la Mission locale.

Au total, ce sont 33 personnes de 14 structures locales qui ont participé à cette formation.



LA PERMANENCE JURIDIQUE

20

Permanences

55 dont 34 femmes

Nombre de jeunes bénéficiaires

THEMATIQUES TRAITÉES	NOMBRES DE JEUNES CONCERNÉS
Droit administratif	1
Aide juridictionnelle	3
Droit des assurances	1
Droit bancaire	2
Droit des contrats	1
Droit de la Consommation	2
Droit des Personnes	4
Droit des étrangers/ Nationalité	13
Dettes	9
Droit du logement	9
Droit pénale	7
Droit du travail	23
Succession	1

ORGANIGRAMME

PRESIDENTE

Mme Paule FONTANIEU
Conseillère Communautaire
du Val d'Yerres Val de Seine

VICE-PRÉSIDENTS

M. Daniel VILLATTE
Adjoint au Maire de Vigneux sur Seine
Conseiller Communautaire
du Val d'Yerres Val de Seine

M. Georges PUJALS
Maire d'Épinay Sous Sénart
7° Vice-Président en charge du
développement économique et de
l'emploi du Val d'Yerres Val de Seine

CO-DIRECTEURS

Jean Luc COLLIN - Daoud KHIRAT

ASSISTANTE DE DIRECTION

Chantal QUINET

ACCUEIL CENTRE DE REDYNAMISATION

Amandine DIMOVSKI - Gaëlle MORY

ESPACE EMPLOI

Responsable : Laurent QUIGNON

Conseiller(e)s

Céline HUBERTY - Aurélie CAPELA-TADDIA (Août 2017)

Fatima SADDIKI - Jérôme BILLIAUX - Saloua MANAÏ (Juillet 2017)

PÔLE D'ORIENTATION

Responsable: Gisela PEREIRA
(Référente POP)

Psychologue : Céline ZADIGUE

Conseiller : Louis LATAPIE (Novembre 2017)

Garantie Jeunes : Saloua MANAÏ (Juillet 2017) - Frédéric BENOIT - Ouided AFRI - Gaëlle MORY

Accompagnatrice sociale (Logement,...) : Carole DAYRE

Référent Justice / Informatique - IMILO / PACEA : Tarik AMMAR

Développeur de l'apprentissage : Mourad CHERGUI (implantation à la Faculté Des Métiers d'Evry)

Point Accueil Écoute Jeunes : Mme HERNANDEZ (Association FILIGRANE)

Accès aux droits : Mme LEDEMÉ (Association APASO)

L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT

1212

Nombre de 1er accueil 2017

5404

Nombre de jeunes en contact 2017

3234

Nombre de jeunes accompagnés 2017

231

Nombre moyen de jeunes accompagnés par un conseiller dans les antennes d'accueil

Clé de voute et raison d'être de la Mission Locale.

Recevoir un jeune quand il est prêt ou quand il en a besoin, l'écouter, comprendre, proposer des solutions, le soutenir quand il hésite, le pousser quand il se relâche, le recentrer quand il se disperse, le féliciter quand il réussit, l'encourager quand il rate, le rattraper quand il abandonne et... recommencer

Accueillir c'est être là, présent, disponible, proche dans une relation humaine directe.

Cela passe par des lieux adaptés, proches. Une organisation en phase avec le fonctionnement des jeunes : notamment un accueil sans rendez-vous. Et bien sûr des conseillers compétents et motivés.

Les difficultés sociales et personnelles des jeunes s'accroissent. La part du « travail social » dans l'accompagnement s'accroît. La polyvalence des conseillers est importante : logement, violence, justice, séjour des étrangers, handicap physique, handicap mental, droit du travail, droit social, ...

Les partenaires travaillent avec nous bien sûr, mais chacun est soumis à des contraintes notamment liées à la saturation des différents circuits de prise en charge.

Il est bien loin le mot d'ordre de Bertrand Schwartz : « Faire faire ou faire avec » le droit commun.

Aujourd'hui nous faisons bien trop souvent à la place de, sur des champs qui à l'origine ne sont pas les nôtres et qui demande beaucoup de temps auprès d'un public souvent éloigné de la formation et de l'emploi sur lesquels nous sommes quasi exclusivement jugés.

LE POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES

L'implication et le travail des conseillers en Mission Locale jouent un rôle crucial dans l'insertion professionnelle des jeunes. Dans cette démarche, ils sont soutenus par le psychologue qui les aide d'une part, à travers l'analyse de la pratique à démêler les différentes problématiques qui empêchent les jeunes de s'insérer et d'autre part, à aiguïser leur écoute afin de repérer les enjeux de leurs « galères ».

En effet, cette toute première rencontre entre conseillers et jeunes est importante, car c'est à travers la confiance instaurée qu'un projet professionnel pourra se bâtir. L'écoute attentive du conseiller permettra au jeune de repérer les nombreux obstacles réels et imaginaires qui entravent le déroulement de son parcours. Et c'est à ce moment précis que l'alliance entre les conseillers et le psychologue est précieuse. Le psychologue peut « aiguïler » le conseiller sur la réalité psychique du jeune. Et le conseiller, travaillant sur le terrain, va faciliter chez le psychologue la prise en compte de la réalité matérielle et professionnelle du jeune. Le travail du binôme psychologue/conseiller porte ses fruits.

30

Nombre de jeunes bénéficiaires

36

Nombre de jeunes adressés

PROBLEMATIQUES EXPOSEES	NOMBRES DE JEUNES CONCERNES
Situation de maltraitance	3
Rupture scolaire	1
Rupture familiale	5
Conflit familial	10
Difficultés scolaires	3
Difficultés affectives	32
Difficultés relationnelles avec les pairs	17
Difficultés avec la loi	2
Autres	5

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ

La Mission Locale travaille avec le CDPS de Juvisy-sur-Orge depuis plusieurs années. Cette collaboration a été effective lors d'entrées en stage ASH nécessitant une visite médicale et des vaccins, lors de l'action Jeunes et femmes ou encore à l'occasion d'entretiens médicaux individuels. Aussi lorsque le Directeur du CDPS nous a proposé la mise en place de TROD (Tests rapides d'orientation et de dépistage), cela nous a paru pertinent même si nous ne savions pas comment allait réagir les jeunes à cette proposition. Les tests rapides permettent, avec un simple prélèvement par piqûre au doigt, d'obtenir un résultat dans un délai de 1 à 30 minutes.

Le CDPS est intervenu 2 fois, en mars et en octobre 2017. Au total, ce sont **66 personnes qui ont bénéficié d'un dépistage du VIH** et surtout d'un entretien sur leur situation médicale. Le CDPS est allé plus loin dans son intervention en proposant également une orientation vers d'autres structures :

4 vers association Ressources problème d'addiction,

12 vers CPEF (Centre de Planification et d'Education Familiale) pour des douleurs, des saignements, contraception, IVG ou bilan gynécologique,

4 vers médecin traitant,

2 vers association Léa,

1 vers association de prévention,

4 vers la CPAM pour des ouvertures de droits

4 personnes ont été orientées vers un dermatologue vénérien pour le traitement de condylomes.

Enfin **17 personnes ont pu mettre à jour leurs vaccinations.**

Plus qu'un succès quantitatif, ce sont l'adhésion du public et la poursuite des parcours que nous voulons mettre en avant. Cette action sera renouvelée en 2018.

TYPOLOGIE DU PUBLIC

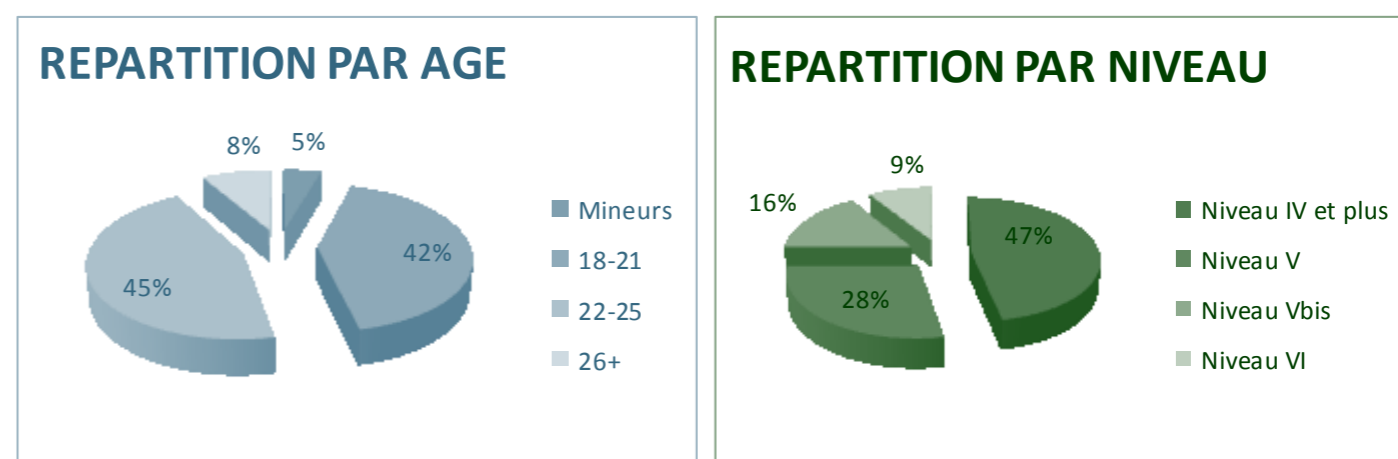
48%

Des jeunes accompagnés sont des femmes

30%

Sont issus de quartiers prioritaires (Les Provinciales à Brunoy, les Cinéastes et la Plaine à Epinay-sous-Sénart, le Vieillet à Quincy-sous-Sénart, la Forêt et la Prairie de l'Oly à Montgeron, la Prairie de l'Oly, la Croix Blanche et les Bergeries à Vigneux-sur-Seine, les Bergeries à Draveil.)

Alors que **14%** de la population vit en Quartier Politique de la Ville



L'ACTIVITE DE LA MISSION LOCALE

13 854

Nombre d'entretiens individuels en 2017

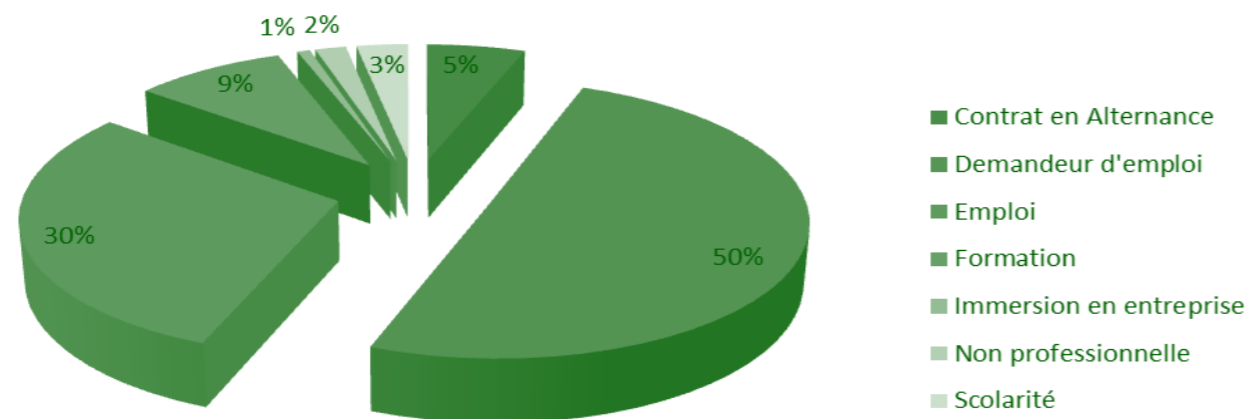
2 933

Participations aux ateliers de recherche emploi, d'orientation professionnelle, aux informations collectives d'accueil et de recrutement

12 822

Contacts avec les jeunes par le biais de courriers, e-mails, sms, téléphone.

SITUATION DES JEUNES AU 31/12/2017



LA JUSTICE

En partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), le référent justice, participe à la mise en place d'un accompagnement cohérent et coordonné autour des jeunes suivis en milieu ouvert (non incarcérés) et fermé (incarcérés). Il propose un parcours d'insertion sociale et professionnelle tenant compte des contraintes et obligations judiciaires ou du cadre d'aménagement de peine.

17

Nombre de jeunes accompagnés en milieu ouvert

66

Entretiens individuels réalisés au sein de la Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis

7

Nombre de permissions de sorties obtenues auprès de l'autorité judiciaire

4

Aménagements de peine mis en place via l'action départementale Réussir sa Sortie

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES MISSIONS LOCALES

L'Association Départementale des Missions Locales de l'Essonne a trouvé son rythme, tout le monde se souvient du voyage mémoriel à Auschwitz. Mais l'ADML91 a conduit bien d'autres projets en cette année 2017. La mise en place de groupe de travail autour des Emplois d'avenir (EAV), de la Garantie Jeunes, de l'observatoire du public, du logement des jeunes. La participation au financement du CLLAJ départemental pour le logement des jeunes. La semaine de l'apprentissage en Essonne : rencontres et visites des CFA. Les visites de l'Assemblée Nationale et du Sénat. La tenue de débats citoyens avec l'Ecole Nouvelle de la Citoyenneté (ENCIT). L'organisation d'un jobdating en direction des jeunes sortants des EAV. La parution d'une newsletter.

Notre implication et notre intégration dans l'ensemble de ces projets nous a permis d'élargir le champ des propositions aux jeunes mais aussi de permettre aux conseillers de rencontrer des collègues d'autres Missions Locales du département, ce que chacun a trouvé enrichissant, et qui contribue à créer un réseau.

L'ACCOMPAGNEMENT ESPACE EMPLOI

1261

Jeunes en contact en 2017

747

Jeunes ont été accompagnés par l'Espace Emploi en 2017

341

Femmes ont été accompagnées par les 4 conseiller(e)s

406

Hommes

2069

Participations à un entretien individuel, une information collective, un atelier.

1564

Entretiens individuels réalisés



ZOOM SUR LES SUIVIS À LA RJT DE COALLIA

34 ménages présents au 31/12/17 dont 6 depuis plus de 2 ans

7 commissions d'attributions logements et 5 comités de suivis

14 entrées via la ML (sur 44 au total **soit 32%**)

23 sorties via ML (sur 49 au total **soit 47%**)

dont : 3 expulsions / 3 départs vers des logements privés / 1 départ en province pour une formation / 3 retours dans la famille / 15 départs vers des logements sociaux.

10

Les orientations vers le logement autonome

Même s'il est difficile de pouvoir identifier les « circuits » d'une demande de logement il semble clair qu'une inscription sur SYPLO (Système Priorité Logement) est un moyen efficace de signaler une situation afin que la demande de logement social soit identifiée comme prioritaire. Même s'il prend plus de temps à aboutir, l'ACD est aussi un dispositif efficace de relogement. En dernier recours, le DALO est plus rapide mais reste un recours à solliciter avec plus de prudence.

Le passage par un logement temporaire est donc une véritable plus-value dans le parcours logement d'un jeune. Nous avons plus de difficultés avec les jeunes hébergés par leur famille ou par des tiers.

Garantie Jeunes (GJ)

Notre entrée dans le dispositif national de la Garantie Jeunes (GJ) a été effective fin février 2017. Après bien des déboires pour trouver des locaux adaptés, que nous n'avons jamais trouvés, il nous a fallu réfléchir à une solution alternative.

C'est à partir du premier mois de la session collective qui marque l'entrée en GJ pour les jeunes, suivie d'un accompagnement personnalisé les 11 mois suivants, que nous avons eu l'idée de mettre en place une collaboration avec le centre formation CEFOP Saint Pierre à Brunoy. La compétence du CEFOP dans la prise en charge de groupe en formation notamment sur les champs de la remise à niveau jointes à notre capacité d'animation autour de la recherche d'emploi, nous ont parues complémentaires et adaptées.

Ce qui avec la mise à disposition de locaux par le CEFOP nous a par ailleurs permis de nous inscrire dans la 7^{ème} vague, phase finale de généralisation de la GJ au plan national.

Cette solution originale dont il fallut convaincre l'Etat, qui a opposé un refus catégorique au départ, fait maintenant partie des options d'organisation possibles par l'ensemble des Missions Locales.

En 2017, 68 jeunes sont entrés dans le dispositif (pour 100 places potentielles) et les résultats sont encourageants compte tenu du public visé : jeunes ni en emploi, ni en formation, ni scolarisé en risque de rupture ou en rupture.

L'année 2017 a été marquée par la fin des emplois d'avenir. Nous sortions de 4 années où il fallait atteindre des objectifs, mobiliser le secteur associatif afin qu'il engage des jeunes en CDI, promouvoir cette mesure auprès des entreprises du secteur marchand. S'il est vrai que nous sommes toujours rétifs à la notion d'objectifs chiffrés en terme de mise en emploi, nous ne sommes pas créateurs d'emplois, nous avons tout de même apprivoisé la mesure, convaincu des employeurs du secteur marchand et non marchand, et même établi des relations de travail avec l'ASP. En juillet dernier, sans préavis, on nous annonce la fin de la signature de nouvelles conventions et le renouvellement des conventions sous des conditions draconiennes.

Ce contrat de travail était un vrai contrat avec un accompagnement du jeune en emploi, la possibilité de faire bénéficier les salariés de formations diplômantes et qualifiantes. Il avait un coût indéniable mais cet arrêt brutal a été difficile à vivre. Comment justifier à un employeur que ce qu'on lui avait promis (le renouvellement du contrat sur 3 ans) devenait subitement impossible. Difficile également d'avoir été mis en avant pour la prospection des contrats, la relation avec les entreprises et les salariés dans les bons et les mauvais moments et de ne plus être décisionnaire dans la possibilité de renouvellement des contrats.

La dénonciation par l'ensemble des Missions Locales de ces « stops and go » n'y a rien fait, on s'adapte...

Par ailleurs nous avons poursuivi nos collaborations avec les entreprises locales répondant ainsi à leurs besoins en personnel, proposant des actions de formation. C'est ainsi que nous avons pu en collaboration avec deux hypermarchés du territoire (Cora et Auchan) mettre en place des contrats de professionnalisation dans les métiers de la grande distribution.

Nous avons poursuivi nos actions traditionnelles en matière d'aide à la recherche d'emploi. Les entretiens d'accompagnement, les journées de prospection, la semaine de technique de recherche emploi. Au total, ce sont 747 jeunes qui sont venus à l'Espace Emploi et qui ont bénéficié de 1564 entretiens individuels.



ZOOM SUR L'APPRENTISSAGE

L'apprentissage depuis plusieurs années maintenant est une priorité de l'état et des régions. Des objectifs ambitieux sans cesse reconduits (sans jamais être atteints).

L'apprentissage est sans nul doute une solution intéressante pour certains des jeunes que nous accompagnons (mais pas tous). Elle allie l'alternance entre pratique et théorie, pour des jeunes souvent bien fâchés avec les bancs de l'école. Mais elle se heurte du côté des jeunes comme de celui des employeurs a des difficultés : pour les jeunes passer du statut « d'écologiste » à celui de salarié, choisir réellement et non se voir imposer l'apprentissage, aller vers des métiers depuis trop longtemps dénigrés. Pour les employeurs changer le mode « à l'ancienne » de formation (les jeunes ont changé), accepter des jeunes plus âgés, rendre attractif leur activité.

L'accès à l'apprentissage augmente mais ces résultats sont en trompe l'œil, car ce sont principalement les niveaux BAC+ qui en profitent. Pour les niveaux CAP et BAC les chiffres après avoir régulièrement régressés se sont stabilisés pour 2017.

7



ZOOM SUR L'APPRENTISSAGE SUITE...

Il y a la volonté et quelques décisions vont dans le bon sens : accéder à des titres professionnels par l'apprentissage par exemple. Mais des dispositifs ambitieux et surtout pérennes doivent favoriser l'accès à l'apprentissage : nous nous étions inscrits (très peu de Missions Locales l'avaient fait) dans le dispositif « Réussite Apprentissage » mise en place par l'Etat. Nous avons obtenu de bon résultats d'accès à l'alternance. Ce dispositif n'a pas été reconduit...

La Région a lancé un appel d'offre pour un programme « Orienter vers l'Apprentissage » pour 2018, nous allons bien sûr nous y inscrire. Souhaitons que celui-ci devienne pérenne.

LA FORMATION

On voit à travers la mise en place du plan « 500 000 formations » par l'Etat et les Régions que la demande de formation chez les jeunes est importante. Ce plan a permis l'entrée en formation collective ou individuelle de nombreux jeunes dans des secteurs très variés (pour rappel les entrées en formation avaient doublé par rapport à l'année précédente). Mais s'il a été bénéfique pour beaucoup, il n'a malheureusement duré qu'un temps et n'a pas permis la mise en place de parcours de qualification sur du plus long terme pour les jeunes les plus en manque de compétence.

L'année 2017, notamment le second semestre, a été pauvre du fait de la concentration des moyens sur la période précédente. Ce qui conduit à ce que les entrées en formation ont baissées de moitié par rapport à 2016.

L'offre de formation a besoin d'être importante et de permettre le déroulement de parcours vers la qualification. Les phénomènes de discontinuité, de manque de place nuisent à la montée en compétence des jeunes.

Souhaitons que le nouveau Programme d'Investissement Compétences (PIC) prévu pour 2018 aille dans ce sens.

LE POLE ORIENTATION

582

Nombre de jeunes accompagnés au Pôle Orientation en 2017

305

Ont été accompagnés dans le cadre du Parcours d'Orientation

Professionnelle (Dispositif régional) dont **40** en parcours collectif.

Cet accompagnement s'est achevé par **un taux de 37 % en emploi et 31 % en formation.**

430

Nombre de jeunes ayant suivi un atelier

322

Nombre de jeunes ayant eu au moins un entretien individuel

1188

Entretiens individuels réalisés

120

Nombre de stages en entreprise réalisés
(**7729** heures de découverte)

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET LOGEMENT

51 jeunes ont « bénéficié » d'un hébergement d'urgence, 33 par l'intermédiaire du SIAO Urgence et 24 par la proposition des 2 chambres d'hôtel que loue la Mission Locale, 6 ont eu accès aux 2 dispositifs.

Cette année 2017 a été par l'arrêt inattendu du « dispositif jeunes ». Après 18 mois d'existence, il avait été bien intégré dans notre pratique comme véritable outil d'insertion. Le suivi des jeunes en contrepartie d'une prise en charge était bel et bien fait. Ce dispositif a également permis à 36% des jeunes orientés de se maintenir en solution d'hébergement voir de logement temporaire et ainsi lever un frein important à l'insertion professionnelle.

Nous pouvons également constater que ce dispositif a permis de mettre à l'abri des jeunes femmes qui ne seraient pas allées en abri de nuit au vu des conditions d'hébergement proposées. A mon sens ce dispositif ne crée pas de demandes mais révèle une problématique « cachée » par le recours à des solutions relevant du « système D » qui pose question quant à la mise en sécurité de ces jeunes femmes notamment.

69 nouvelles personnes en 2017 dont 44 ayant pour projet d'intégrer un logement temporaire et 25 un logement autonome (au 1^{er} entretien) ont été accompagnés.

Pour la 1^{ère} fois le nombre de demande d'accompagnement vers le logement temporaire est supérieur à celle vers le logement autonome. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les conseillers orientent plus les jeunes vers la chargée d'insertion par le logement avant de les orienter vers les structures de logement temporaire. Cela lui permet de se présenter à eux et valider leur projet. Cette rencontre permet également de mettre en évidence l'intérêt d'un parcours résidentiel (Logement temporaire puis logement autonome) gage de rapidité dans l'accession à un logement autonome.

Sur les 29 orientations en logement temporaire, 14 vers la résidence Coallia de Vigneux qui reste donc un partenaire privilégié. Cependant, grâce au partenariat avec le SIAO, les propositions ont été plus diversifiées cette année. En ce sens, le travail doit continuer afin de pouvoir adapter au mieux les orientations proposées aux besoins et attentes des jeunes accompagnés.